



Nancy, le mardi 14 novembre 2017

SP/CV

SYNDICAT NATIONAL
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Président National,

Stéphane PINTRE
*Directeur Général des Services
de la Ville d'Antibes/Juan-les-Pins
et de la Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis*

Monsieur le Président,

Par ce courrier, je tiens à vous faire part du soutien sans réserve que je porte au nom du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales, à la demande de l'Association Centre-Ville en Mouvement adressée au Président de la République le 29 août dernier, afin que les centres-villes souffrant de désertification soient reconnus « Centre-Ville Grande Cause Nationale 2018 ».

En effet, force est de constater que la situation des centres-villes et centres-bourgs en France est alarmante. Beaucoup de villes moyennes de 40 à 50 000 habitants perdent de l'attractivité ce qui entraîne de facto une dégradation notamment des centres anciens.

Les commerçants de centres-villes et centres-bourgs doivent faire face à la révolution numérique et aux nouveaux parcours d'achats des consommateurs. Le taux de vacance commerciale des centres est en constante augmentation, face aux zones commerciales périphériques qui grandissent.

Les mutations commerciales et technologiques nécessitent des adaptations. Des solutions existent et, parmi les nombreuses réflexions avancées par votre Association Centre-ville en Mouvement, l'idée d'un moratoire d'une année sur les extensions de surfaces commerciales permettrait d'engager une réflexion constructive avec les opérateurs. De même, un allègement des contraintes budgétaires urbanistiques et des incitations fiscales pour les investissements pourraient enrayer le déclin de certains centres-villes, tout comme le maintien des services déconcentrés de l'Etat dans les villes moyennes.

Dès lors, le centre-ville est un enjeu majeur puisqu'il favorise l'emploi, le développement du lien social, l'animation culturelle et de loisir, l'attractivité touristique de la ville, la mise en place de nouvelles mobilités individuelles et logistiques.

.../...

Monsieur Patrick VIGNAL
Député de l'Hérault
Président de l'Association
Centre Ville en Mouvement
39 Ter Avenue Lénine

92000 Nanterre

Les français sont attachés à leur coeur de ville. Il faut le développer, y maintenir une dynamique. C'est souvent l'association harmonieuse de commerces, de logements et de services qui garantit l'attractivité d'un centre-ville.

L'obtention de ce label permettrait de mener de manière cohérente, une grande réflexion nationale sur l'avenir de nos centres-villes .

Les citoyens, les associations, les collectivités, les élus locaux, les enseignes et les groupes de grande distribution doivent être sensibilisés à la question de la désertification des centres-villes. L'attribution de ce label montrerait toute l'attention que porte la France sur l'avenir de ses coeurs de villes et de ses quartiers, tout en considérant qu'il convient d'apporter des moyens financiers y compris de la part de partenaires privés.

Un soutien de l'Etat permettrait, sans aucun doute, de contribuer à la sauvegarde des centres-villes.

Espérant par ce courrier que la démarche de notre organisation syndicale contribue à soutenir votre action,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Pintre', written over a horizontal line.